



Bienvenue à l'Apéro du Bois Rond,

Nous sommes très heureux de vous accueillir à notre chaleureux chalet de bois rond en bordure la rivière Batiscan.

Notre chalet se situe au 510 route Rousseau, Notre-Dame-de-Montauban, Qc G0X 1W0

Lien Google Maps: [510 route Rousseau, Notre-Dame-de-Montauban](#)



Voici des informations importantes à noter lors de votre séjour avec nous :

Arrivée/Départ

Heure d'arrivée : à partir de 16h00

Heure de départ : maximum 11h00

WiFi

Nom du réseau : APEROBOISROND

Mot de passe : Apero123

Fumeurs

Il est strictement **INTERDIT de fumer** à l'intérieur de l'établissement. Des frais de 300\$ seront pris de votre dépôt. Toutefois, vous pouvez fumer à l'extérieur en respectant la distance permise de 9 mètres. Par souci de garder l'environnement propre, ne jetez pas vos mégots de cigarette au sol s'il vous plaît. Il y a un cendrier extérieur à cet effet sur la galerie arrière.

***Animaux ***

- Les chiens seulement sont admis sous condition (1 chien par séjour), ils doivent être propres, bien élevés et en cage lors de votre absence. Un montant supplémentaire de 80\$ par séjour sera demandé par chien pour les frais d'entretien ménager et un 200\$ de dépôt supplémentaire pourrait être demandé.
- Les excréments et surplus de poils doivent être ramassés avant de quitter.

SPA

- Respecter le nombre maximum de baigneurs autorisés de 6
- Aucun ALCOOL ou NOURRITURE ne sont autorisés dans le spa
- Si le spa présente des odeurs ou une couleur suspecte, vous abstenir de l'utiliser et nous aviser rapidement.
- Baignade maximale de 25 minutes (adulte) et de 10 minutes (enfant) afin d'éviter une baisse de pression sanguine.
- Après la dernière baignade de la journée, merci de fermer le

couvercle.

- Les entretiens sont les : lundi ou mardi et jeudi ou vendredi (2 fois/ semaine)
- Surveillance obligatoire pour un enfant de moins de 14 ans
- Fermer le couvercle et remettre le spa à 97°F après l'utilisation svp.
- Pour les séjours de plus de 5 nuits, des pastilles de brome vous seront fournies si besoin.
- Un anti-mousse est aussi à votre disposition au besoin, a ajouté un bouchon.

Respect du voisinage

Par souci de respect, nous vous demandons de ne pas faire du bruit à l'extérieur avant 7h00 après 23h00

Stationnement

Le stationnement peut accueillir jusqu'à 4 voitures

BBQ

- Le BBQ n'est PAS fonctionnel du 1er novembre au 30 mars
- Fermer la bonbonne de propane APRÈS l'utilisation (directement avec la valve sur la bonbonne)
- Bien nettoyer le BBQ avant de quitter les lieux
- Une bonbonne de recharge se trouve à l'entrée de la remise (nord).

Foyer intérieur

- Le bois est fourni du 15 septembre au 1^{er} juin en quantité limité
- Ne pas remettre de bois dans le foyer avant de quitter
- Ne pas nettoyer le foyer avec la balayeuse.
- L'équipe d'entretien s'occupera de vider les cendres à votre départ.

*** Si toutefois vous devez vider les cendres, les disposer dans la chaudière disponible à cet effet. Mettre la chaudière à l'extérieur à 1 mètre de tout bâtiment.**

Foyer extérieur

- Le bois est fourni en quantité limité par séjour
- Ne jamais laisser sans surveillance
- Il se peut que des consignes d'interdiction de feu extérieur soient émises selon le temps de l'année et les suivis de la SOPFEU, nous vous en informerons si tel est le cas lors de votre séjour.

Autres informations

- Foyer extérieur avec 6 chaises et bois fournis pour le séjour en quantité limité
- Nous avons une cafetière Keurig au chalet. Le café n'est pas fourni.
- Une cafetière percolateur avec filtre est aussi disponible, apporter votre café préféré !
- Un poêle à fondue électrique et raclette est fourni.

Embarquement nautique

- Kayak et canot à la disposition des visiteurs du 15 mai au 1^{er} octobre (dates susceptibles à changement selon les conditions climatiques sans préavis)

****Caméra de sécurité****


Prenez note que par souci de sécurité, des caméras de surveillance filment les portes d'entrée et le stationnement.

Départ

- Heure de départ : maximum 11h00

(Possibilité de départ tardif sur demande avec léger supplément si le calendrier de location le permet)

Voici ce que vous devez faire **AVANT DE QUITTER** :

- Laver la vaisselle
- Les chaudrons, poêlons, etc. doivent être propres et rangés
- La cuisine doit être laissée dans un état soigné et vous devez nettoyer toutes traces de dégâts qui auraient pu subvenir
- Les lieux, le logement, le terrain, les meubles et accessoires doivent être dans les mêmes conditions qu'à votre arrivée et à leur endroit initial.
- Ne pas ramasser la cendre du foyer avec la balayeuse
- Vider toutes les poubelles et le recyclage et les mettre dans les bacs respectifs à l'extérieur
- Fermer toutes les portes et les fenêtres.
- Remettre les thermostats à 17 degrés Celsius
- Mettre serviettes et draps, salles dans le bain ou douche.
- Barrer la porte svp en appuyant seulement sur 

Politique d'annulation

50% des règlements prépayés sont remboursables en cas d'annulation 30 jours avant le séjour, 0% si annulation après

Règlements et contrat de location – APÉRO DU BOIS ROND

1. MODALITÉS DE RÉSERVATION

Supprimer, ajouter ou personnaliser les éléments selon ce qui s'applique à l'unité louée.

- 1.1 50% du coût de la location est exigé lors de la réservation. Le solde de la location est payable 7 jours précédant la date de début du séjour.
- 1.2 Lorsque la réservation s'effectue moins de 10 jours avant la date de début du séjour, le paiement complet est exigé.
- 1.3 Le Locateur acceptera les paiements par versement bancaire Interac :
aperochalets@gmail.com
Question : location
Réponse : chalet

2. POLITIQUE D'ANNULATION DE LA LOCATION

Supprimer, ajouter ou personnaliser les éléments selon ce qui s'applique à l'unité louée.

- 2.1 Toute annulation doit se faire par avis écrit adressé au Locateur à l'adresse courriel suivante :
aperochalets@gmail.com .
- 2.2 Si l'avis d'annulation est reçu au-delà de 30 jours avant la date de début du séjour, l'acompte de 50% sera conservé par le Locateur à titre de dommages et intérêts.
- 2.3 Si l'annulation s'effectue moins de 30 jours précédant la date de début du séjour, le Locataire sera tenu de payer la totalité du montant de la location, sauf le dépôt de sécurité qui sera retourné.
- 2.4 Si l'annulation s'effectue après la date de début du séjour, le Locataire sera tenu de payer la totalité du montant de la location, sauf le dépôt de sécurité pour bris et dommages qui sera retourné.
- 2.5 Dans la situation où le séjour devrait être annulé ou interrompu à cause de problèmes imprévus à l'immeuble (eau, électricité, etc.), la responsabilité du Locateur se limiterait au coût de la location. Les jours non utilisés seraient alors remboursés, mais aucun dédommagement additionnel ne serait accordé.

3. SERVICES ET ÉQUIPEMENT OFFERTES DANS L'UNITÉ (cocher)

Supprimer, ajouter ou personnaliser et cocher les services et équipement selon ce qui s'applique à l'unité louée.

<input checked="" type="checkbox"/> Baignoire et douche	<input checked="" type="checkbox"/> Salle de bains privée – bain et douche
<input checked="" type="checkbox"/> Cuisine complète	<input checked="" type="checkbox"/> Téléviseur – TV intelligente seulement, sans câble
<input checked="" type="checkbox"/> Keurig, cafetière filtre (café non-fourni)	<input checked="" type="checkbox"/> Unité pour non-fumeurs
<input checked="" type="checkbox"/> Four à micro-ondes	<input checked="" type="checkbox"/> Table de jeu intérieur et jeux extérieurs
<input checked="" type="checkbox"/> Air fryer – poêle fondue électrique	<input checked="" type="checkbox"/> Petits sentiers sur le terrain
<input checked="" type="checkbox"/> Foyer intérieur aux bois, bois fourni en qté limité	

4. SERVICES ET ÉQUIPEMENT OFFERTS SUR PLACE (voir les services et équipement cochés)

Supprimer, ajouter ou personnaliser et cocher les services et équipement selon ce qui s'applique à l'unité louée.

<input checked="" type="checkbox"/> Accès à Internet sans fil gratuit. Mot de passe : <u>APER0123</u>	<input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de quad (VTT) et motoneige – moins de 15 min
<input checked="" type="checkbox"/> Spa 4 saisons	<input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de randonnée pédestre
<input checked="" type="checkbox"/> BBQ	<input checked="" type="checkbox"/> Sentiers de raquettes
<input checked="" type="checkbox"/> Belvédère (Parc des Chutes- sentiers de randonnée à moins de 5 à 10 minutes (mont-Otis))	<input checked="" type="checkbox"/> Coin feu extérieur avec bois fourni en qté limité
<input checked="" type="checkbox"/> Laveuse et sècheuse	<input checked="" type="checkbox"/> Gazebo avec moustiquaire
<input checked="" type="checkbox"/> Literie incluse	<input checked="" type="checkbox"/> Stationnement extérieur gratuit. N ^{bre} de places : <u>4</u>

5. RÈGLEMENTS DE L'IMMEUBLE : UTILISATION DES LIEUX LOUÉS ET RESPONSABILITÉS DU LOCATAIRE

- 5.1 Il est interdit de fumer dans l'unité sous peine d'amende de 300\$
- 5.2 Les chiens seulement sont admis sous conditions :
 - 5.2.1 1 chien par séjour;
 - 5.2.2 Ne jamais laisser sans surveillance. Doit être en cage si sans surveillance;
 - 5.2.3 Ramasser les excréments laissés sur le terrain et en disposer dans un sac à cet effet dans la poubelle de déchets
 - 5.2.4 Chien de **25 lbs** et moins accepté;
- 5.3 Le Locataire doit aviser le Locateur de tout bris ou dommage causé durant son séjour.
- 5.4 Le Locataire est responsable des dommages matériels survenus dans ou sur l'immeuble loué pendant la période de location, et ce, pour quelque raison que ce soit, sauf les dommages résultant de vice de construction, défaut d'entretien, catastrophes naturelles et technologiques, et tout dommage normalement couvert par la police d'assurance habitation du Locateur. Le Locataire s'engage à tenir le Locateur quitte et indemne de toute réclamation présentée par qui que ce soit résultant des dommages dont il est responsable.
- 5.5 Le Locataire est tenu responsable des actions de toute autre personne se trouvant sur les lieux loués.
- 5.6 Le Locataire s'engage à respecter les lieux loués et à les remettre dans le même état qu'à son arrivée. Les meubles et objets à la disposition du Locataire doivent être traités avec soin et utilisés uniquement pour l'usage auquel ils sont destinés.
- 5.7 Le Locataire s'engage à n'utiliser que les lieux loués et à respecter les espaces des voisins et des résidents du secteur.
- 5.8 Le Locataire est responsable de tout meuble ou objet endommagé, de tout dommage causé aux lieux loués, incluant le terrain et les équipements extérieurs.
- 5.9 Le Locataire s'engage à respecter des règles de conduite raisonnables et ne pas déranger les voisins et les résidents du secteur. Le Locataire devra s'en tenir à un niveau de bruit raisonnable, et ce, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'unité. Après 11 h, le bruit devra être réduit au minimum.
- 5.10 Les défauts constatés par le Locataire pendant la période de location doivent être signalés sur-le-champ.
- 5.11 Le nombre de personnes autorisées par unité d'hébergement indiqué dans ce présent contrat ne peut être dépassé, et ce, en aucun temps.

6. CONDITIONS IMPORTANTES

- 6.1 Le Locataire s'engage à respecter les règlements de l'établissement en tout temps. Cet engagement vise également les personnes accompagnant le Locataire et ses invités.
- 6.2 L'établissement ne peut être loué qu'à des fins de villégiature.
- 6.3 L'établissement peut accueillir un maximum de **6** personnes.
- 6.4 Le Locataire ne peut céder ses droits en vertu du contrat de location ni sous-louer l'immeuble.
- 6.5 Si la journée du départ, le Locataire ne quitte pas les lieux à l'heure mentionnée (prévue au contrat), des frais additionnels de **50** \$ pourront s'appliquer.

7. LISTE DE VÉRIFICATION AVANT DE QUITTER LES LIEUX

8. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Supprimer, ajouter ou personnaliser les éléments selon ce qui s'applique à l'unité louée.

- 8.1 Le présent contrat de location à court terme ne peut être modifié que par écrit.
- 8.2 Si l'une des conditions du présent contrat, quelle qu'elle soit, devait être jugée nulle et non exécutoire, la validité de ses autres conditions n'en serait pas affectée. Dans le cas d'une disposition nulle et non exécutoire, les parties devront parvenir à un accord se rapprochant au plus près des objectifs économiques visés par les parties dans le présent contrat.
- 8.3 Le présent document devra être régi et interprété conformément aux lois en vigueur dans la Province de Québec et au Canada.

9. AUTRES DISPOSITIONS

Supprimer, ajouter ou personnaliser les éléments selon ce qui s'applique à l'unité louée.

- 9.1 Le Locateur assure que l'établissement loué détient une attestation de classification émise par la Corporation de l'industrie touristique du Québec conformément à la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique* et toujours en vigueur.
- 9.2 Le Locateur ne pourra pas être tenu responsable de tout accident, blessure ou maladie qui résulte de la faute du Locataire, pouvant survenir au Locataire ou à ses invités durant le séjour. En acceptant cette réservation, le Locataire et ses invités acceptent les risques associés à leur séjour à l'établissement.
- 9.3 Le Locateur ne pourra être tenu responsable du vol ou de la perte des biens du Locataire ou de ses invités lors du séjour.

SIGNATURES

En payant le premier versement du séjour, vous déclarez avoir pris connaissance des obligations du présent contrat et vous engagez à les respecter.

Nom des propriétaires et locateur : **GESTION LES APÉROS JPPM S.E.N.C**

Gestionnaire de chalet : **Hôtel à la Maison**

Commodité et Équipement :

Chambre à l'étage :

- 1 lit Queen (1 lit simple - chambre secrète pour enfant)

Salle de bain :

- Bain et douche au rez-de-chaussée
- Séchoir à cheveux
- Serviette pour 6 à 8 personnes

Chambre Sous-sol :

- 2 lits Queen

Aire ouverte sous-sol :

- Divan-lit (double) (litterie dans la salle de lavage au sous-sol)
- Laveuse et sècheuse
- TV intelligente
- Console PS3 – jeux
- Jeux de société et livres

Cuisine complète :

- Cafetière Keurig et cafetière filtre (café non fourni)
- Réfrigérateur-congélateur
- Cuisinière (four table de cuisson)
- Micro-ondes
- Grille-pain
- Poêle à fondue électrique
- Friteuse à air chaud (Air Fryer)
- Vaisselle et couvert

Équipements extérieurs :

- BBQ Napoléon , SPA, Foyer extérieur, Hamac, grand terrain, jeux de « washer », jeux de hache, jeux de dart etc....

Bon séjour ! Profitez-en bien 😊

Karyn, Gino, Mélissa et Sébastien

(Gestion les Apéro JPPM S.E.N.C)

aperochalets@gmail.com

[Page Facebook Les Apéros Chalets](#)